

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. CHAPLIN: C'est très bien, mais j'ai encore raison de dire que ce crédit est absurde et inutile. Si l'on veut faire ces améliorations autour de la rue Sparks, comme le plan l'indique, c'est la compagnie des tramways ou un autre qui devrait les payer entièrement ou en partie.

Quelques MEMBRES: Adopté.

L'hon. M. CHAPLIN: Le ministre réussira peut-être à faire voter ce crédit, mais les députés ministériels feront bien de ne pas trop mener de bruit, sans quoi il sera probablement retardé encore plus. Mes honorables amis ont le droit d'exprimer leur point de vue; j'ai le droit d'exprimer mon opposition à ce crédit, et je me propose de le faire. Mes honorables amis ne peuvent pas emporter le morceau simplement en criant: "adopté". C'est un crédit absurde. Ce crédit de \$30,000 est du gaspillage. Il s'ajoute aux fonds déjà affectés à Otawa. Après ce que nous avons entendu dire, les frais d'établissement de cette place devraient être imputables sur le crédit de 3 millions, et le Gouvernement ne devrait pas revenir à la charge pour nous demander ainsi des fonds miette à miette.

M. MALONEY: Je désire savoir du premier ministre si la démolition immédiate du bureau de poste entre dans le cadre de ce projet d'embellissement, et si cette démolition ne doit pas se faire immédiatement, quand il se propose de l'entreprendre?

L'hon. M. ELLIOTT: Nous n'entendons pas démolir le bureau de poste, du moins d'ici à quelques années.

L'hon. M. BLACK: Dois-je comprendre que l'Etat a conclu un marché relativement à la démolition de ces édifices?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

L'hon. M. BLACK: Le ministre en a-t-il une copie?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

L'hon. M. BLACK: N'est-ce pas la coutume que l'entrepreneur enlève les débris, c'est-à-dire déblaye raisonnablement le terrain? Tout homme d'affaires eût fait insérer une clause à cet effet dans le contrat, et ainsi, une partie considérable des fonds affectés à l'enlèvement de ces débris ne serait pas nécessaire. Tout homme d'affaires, qui passe un contrat avec un entrepreneur en démolition, exige que celui-ci laisse le terrain raisonnablement déblayé et nettoyé, de sorte qu'il n'y a plus qu'à bâtir l'édifice, sans avoir à enlever les débris laissés par l'entrepreneur. S'il y avait un

contrat, pourquoi le ministère n'y a-t-il pas fait insérer une clause à cet effet?

L'hon. M. ELLIOTT: C'était en janvier, je pense, et le terrain était tout couvert de neige et de glace à l'époque de la démolition. Le marché contenait une clause de la nature mentionnée par mon honorable ami. Nous avons demandé des soumissions et passé un marché, accordant l'entreprise au plus haut soumissionnaire.

M. ADSHEAD: Au plus haut ou au plus bas?

L'hon. M. ELLIOTT: Au plus haut. Nous lui avons demandé combien il nous donnerait pour les édifices qu'il allait détruire. La démolition achevée, le nivellement du terrain était impossible à cause de la gelée, de la neige et de la glace. L'entrepreneur a enlevé une partie des débris, et, ensuite, nous avons conclu avec lui un arrangement aux termes duquel il nous faisait un rabais de \$700, le département devant se charger du nivellement dès que le terrain serait dégelé.

L'hon. M. STEVENS: Avez-vous fait une adjudication publique?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui, nous avons publié des avis.

L'hon. M. STEVENS: Quel a été l'heureux soumissionnaire?

L'hon. M. ELLIOTT: La Betcherman Company.

M. STEWART (Leeds): Lors des délibérations sur la subvention accordée à la Commission du district fédéral il y a quelques jours, le premier ministre a présenté un projet qui embrassait, d'après ce que nous avons tous compris, les travaux de la Commission, et, dans ce projet, était incluse cette place, et aucun pavage ne figure sur le plan. Il n'y est fait mention que d'arbustes, de gazon et de quelques sentiers. La Commission s'écarte-t-elle de ce plan, et, s'il en est ainsi, quelle est la raison de ce changement?

De temps à autre, depuis quelques années, je tiens à le dire, je me suis efforcé d'obtenir une extension du service de la poste rurale ou de quelque autre service relativement peu coûteux pour les gens de mon comté, et je n'ai pu obtenir ces services essentiels si avantageux pour eux. Cependant, le Gouvernement nous demande de voter, une journée, un crédit de 3 millions de dollars, et, ensuite, \$30,000 et d'autres sommes relativement à cette place. Nous perdons le sens des proportions; nous ne nous occupons pas des choses qui méritent vraiment un examen sérieux et nous versons dans la prodigalité. Pour ces